

EDITO  
★

## Le bois, ils y croient

**En novembre dernier, les Trophées Logement et Territoires\* mettaient à l'honneur un immeuble en bois, à Ris Orangis, construit par Promicea et acquis par 3F.**

Figuraient, parmi les nommés un projet précurseur initié par un autre bailleur social, le Toit vosgien, fait de paille et de bois. Un signe avant-coureur de l'engouement pour la construction bois qui semble désormais emporter tous les suffrages. Pour preuve, la salle comble réunie, ce mardi 7 juin au Pavillon de l'Arsenal, pour le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) d'Avidbois, visant à promouvoir la "construction bois" et en particulier la construction en grande hauteur, "comme atout structurant dans le développement de la ville durable". Devenu priorité du contrat stratégique de la filière bois, porté par le Comité stratégique de filière bois (CSF Bois) et du Plan industries du bois de la "Nouvelle France Industrielle" porté par Adivbois (Association pour le Développement des Immeubles à Vivre en bois) est soutenu par les ministères de l'Economie, de l'Agriculture, du Logement et de l'Environnement. Un soutien en faveur d'une filière jusqu'alors très inexploitée : "on utilise à peine 10 % de bois parmi les matériaux de construction en France, contre 35 % aux Etats-Unis. Nous avons un retard à combler", a souligné le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, avant d'appeler à innover et à "trouver des débouchés pour la filière", notamment "à l'international", en "valorisant les résineux, mais aussi les feuillus".

Un souhait que partagent les deux industriels chargés du pilotage de ce plan, Frank Mathis, PDG de Mathis SA et président d'Adivbois et Dominique Weber, PDG de Weber Industries et président de l'Union Nationale de l'Industrie Française de l'Ameublement. Le premier, sans doute emporté par son enthousiasme réveillait, au Pavillon de l'Arsenal, Malraux et devenait lyrique : "le XIX<sup>ème</sup> était le siècle du Métal, le XX<sup>ème</sup> du

béton, j'espère que le XXI<sup>ème</sup> sera celui du bois"... Un vœu que ne peut que partager le ministre de l'Economie (qui n'était pas présent lors du lancement de l'AMI) alors que la filière bois représente 440 000 emplois mais aussi 10% du déficit total de la balance commerciale française. Malgré toutes ces bonnes volontés la construction bois doit encore lever quelques freins, ce que veut s'attacher à faire la ministre du Logement : "l'idée est de faire émerger des projets exemplaires et démontrer qu'on peut faire (des immeubles) en ossature bois et dépasser les difficultés techniques, alors qu'il y a encore beaucoup d'appréhension". Emmanuelle Cosse a, par ailleurs, précisé que "les actions pour développer la filière avancent", en lien avec le travail conduit avec Ségolène Royal, pour "la mise en oeuvre d'une nouvelle réglementation environnementale sur la construction, notamment à énergie positive". Désormais, l'AMI attend les candidatures des sites disposés à accueillir les projets. Après examen des dossiers, une dizaine de sites seront retenus en septembre, puis un concours fin décembre. Les lauréats seront dévoilés en juin 2017. L'objectif est de construire en 2018, des immeubles d'au moins neuf étages en bois. On sait d'ores et déjà que Paris figurera parmi les candidats. C'est en tout cas ce qu'a annoncé l'adjoint d'Anne Hidalgo en charge de l'Urbanisme, Jean-Louis Missika, présent à l'Arsenal...

\* n'oubliez pas de noter dans vos agendas la date des prochains TLT : le 15 novembre 2016, à la CCI de Paris...



**Catherine Bocquet**  
Redactrice en chef

cbocquet@immoweek.fr